

Femmes et pratiques d'auto-développement en région : perspectives de recherche

Dominique Masson, Marielle Tremblay et Pierre-André Tremblay

Volume 2, numéro 1, 1989

Lieux et milieux de vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057535ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057535ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Masson, D., Tremblay, M. & Tremblay, P.-A. (1989). Femmes et pratiques d'auto-développement en région : perspectives de recherche. *Recherches féministes*, 2(1), 69–84. <https://doi.org/10.7202/057535ar>

Résumé de l'article

Cet article explore certaines dimensions du rapport des femmes, comme groupe social, au processus de développement régional. Après une critique des deux plus importants courants de recherche en études régionales au Québec, les principaux acquis des travaux féministes récents intégrant la question des femmes au développement international et régional sont passés en revue. Une réflexion sociologique sur la notion de « développement » apparaît un préalable essentiel à la poursuite de la recherche. Les auteurs exposent finalement les principales orientations et questions de recherche d'une étude empirique sur les efforts d'auto-développement des organisations du mouvement des femmes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Femmes et pratiques d'auto-développement en région : perspectives de recherche¹

Dominique Masson, Marielle Tremblay et Pierre-André Tremblay

Le rapport des femmes au développement régional est un nouveau champ d'interrogation. Le but de cet article est d'en baliser les contours et d'identifier quelques pistes potentiellement fécondes. Les pages qui suivent exposeront les éléments principalement théoriques et méthodologiques d'une démarche de recherche actuellement en cours sur le rapport des femmes au développement régional. Une attention spéciale sera accordée à des perspectives de recherche élaborées pour l'étude empirique des efforts d'auto-développement issus du mouvement des femmes. Il s'agit là du premier axe d'une recherche plus vaste entreprise depuis l'automne 1987 et qui prévoit aussi considérer, dans des phases ultérieures, la contribution du travail des femmes (dans les secteurs formels et informels de l'économie) au développement en région et l'impact du modèle dominant de développement régional sur les conditions de vie et de travail des femmes. Nous croyons que ces réflexions peuvent avoir une portée générale, mais elles ont pris naissance principalement dans notre terrain privilégié : la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec).

Celle-ci est une région-ressource comptant près de 300 000 personnes, située au nord-est de la grande région de Québec, à quelque deux heures de voiture de la capitale provinciale. Malgré son relatif isolement, la région est marquée par l'activité de divers mouvements sociaux : nationaliste, syndical, écologiste et féministe.

C'est une région dite « périphérique » où les taux de chômage et d'émigration sont élevés, mais qui conserve une certaine vitalité économique fondée sur la présence de l'Alcan (aluminium) et des grandes compagnies papetières, ainsi que sur l'exploitation du bois. La structure économique de la région est fortement marquée par une division sociale-sexuelle traditionnelle du travail. Les secteurs forestier et manufacturier offrent peu d'emplois aux femmes. Dans le secteur tertiaire, les emplois féminins sont peu diversifiés et les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont, plus que l'ensemble des Québécoises, confinées dans les ghettos d'emploi de la vente, de l'enseignement et des soins de santé. Finalement, leur participation à la main-d'œuvre est nettement inférieure à celle de l'ensemble des Québécoises : 37,8% contre 47,5% en 1981 (Dallaire 1985).

Si l'on ne s'arrêtait qu'aux seuls indicateurs économiques habituels, il n'y aurait probablement pas à matière à gloser longuement sur la place des femmes dans le développement de la région. D'ailleurs, pas un chercheur ne s'est jusqu'ici donné cette peine. Peut-être l'accent mis sur la « performance économique » est-il pour quelque chose dans le vide actuel des recherches en ce qui concerne le rapport des femmes au développement régional² ?

Les principaux courants de recherches en études régionales mesurent le développement à l'aune de la croissance économique, de l'investissement industriel ou de la fréquence des « injections » de capitaux étatiques. Les collectivités locales et régionales sont réduites à leurs potentiels exploitables et les populations à un nombre variable, mais trop souvent masculin, d'emplois maintenus, créés ou perdus. La perspective très économiste de ces approches se conjugue à un aveuglement plus général face aux rapports de sexe, d'où leur vision tronquée du développement local et régional. À cela s'ajoute une déssexualisation du processus même de développement, tant dans son contenu de rapports sociaux que dans ses conséquences sociales. D'un point de vue féministe, pourtant, il apparaît hautement souhaitable de s'interroger sur la place réellement assignée aux femmes et à leur travail dans le type de développement des différentes régions du Québec et du Canada. On pourrait également se demander quelles sont les conséquences pour elles de ce que l'on appelle la croissance, sans oublier que « développement » peut aussi signifier, selon les régions, déclin et restructuration.

En opposition à une compréhension du développement basée sur la seule rentabilisation capitaliste, par les entreprises et par l'État, des potentialités du territoire, un courant de recherches plus progressiste propose de saisir le développement des localités et des régions comme un processus dynamique où s'affrontent les intérêts, les groupes sociaux et les définitions du développement. Dans cette perspective, les mouvements sociaux et régionaux sont apparus à plusieurs comme les agents privilégiés d'innovation et de production d'un développement « autre », qui délaisse enfin la quête du profit pour s'orienter davantage vers la satisfaction des besoins humains des collectivités.

Il devient alors possible de distinguer, à travers les symptômes de la crise et les faillites du modèle dominant de développement des régions, l'apparition d'éléments constitutifs de modèles de développement dits « alternatifs ». C'est ainsi que sur la base des actions et projets de groupes populaires, d'organisations écologistes, de regroupements communautaires et de coalitions d'intérêts locaux, on peut identifier l'émergence d'un développement « par la base », « auto-centré », « auto-dépendant », ou encore « durable », etc. (Bergeron 1986, Colloque Bois-Francs 1987, Fall et Klein 1983, Friedmann 1985, Ross et Usher 1986). La plupart de ces critiques du développement dominant ne se situent cependant pas d'un point de vue féministe. Bien peu a été dit jusqu'ici de la contribution des femmes à ces projets de développement alternatif, sinon quelques comptes rendus d'expériences « féminines » en *community development*³. Règle générale, la reconnaissance du mouvement des femmes comme mouvement social producteur de discours et de pratiques originales de développement n'est pas acquise.

Comme beaucoup de chercheuses féministes, nous nous révélons particulièrement sensibles à « l'appel du vide » : l'absence des femmes des théories et travaux sur la question du développement régional représente moins pour nous un obstacle réel qu'un défi. Le sujet ne manque pas d'appuis théoriques, tant dans le domaine du développement que dans celui de la recherche féministe. Nous verrons plus en détail dans la prochaine section la nature des acquis résultant des travaux antérieurs sur les femmes et le développement dans les champs international, régional et local. Nous exposerons une série de

réflexions qui s'articulent autour d'une réappréciation de la place du mouvement des femmes dans le développement social des régions et des collectivités locales.

Dans la deuxième section, nous tenterons d'établir le terrain d'une définition plus sociologique du développement, qui nous permettra d'y comprendre l'action des femmes et des groupes de femmes. La troisième section sera le lieu de préciser plus avant les orientations privilégiées par une recherche empirique en préparation portant sur les pratiques d'auto-développement des groupes de femmes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous y préciserons également les principales questions de recherche à travers lesquelles nous entendons aborder notre objet. En conclusion, nous reviendrons sur certains aspects de l'articulation de l'action des groupes de femmes à la conjoncture actuelle de développement local/régional.

Les femmes et le développement : acquis des travaux récents

Les recherches sur les femmes et le développement sont apparues tout d'abord dans le champ du développement international. Malgré une naissance plutôt récente⁴, ce domaine a bientôt pris une ampleur considérable. Les réflexions sur la place des femmes dans le développement et sur le développement lui-même constituent un premier apport à la compréhension de la relation entre femmes et développement dans les pays industrialisés. Sans nier l'importance des différences entre la condition des femmes du Nord et celle des femmes du Sud, nous retiendrons ici quelques éléments susceptibles de faire le joint et d'orienter notre problématique.

La critique féministe des principales stratégies d'intervention en matière de développement international (*trickle-down approach* et *basic needs strategy*) a fait apparaître la faillite de ces modèles de développement en ce qui concerne la situation des femmes. La non-intégration des femmes dans les priorités et les projets de développement a sur leurs conditions de vie une série d'impacts négatifs, allant de la détérioration de leur condition économique au renforcement des rapports de domination hommes-femmes (Tinker 1976, Rogers 1980). Bref, les modèles de développement ne sont pas neutres lorsqu'il s'agit des femmes, et leurs conséquences non plus. C'est que les stratégies et modèles de développement international s'insèrent dans un ensemble structurel dont elles sont le support plutôt que la remise en question.

Pour les chercheuses tiers-mondistes, le développement revêt non seulement un caractère capitaliste, ce que nous savions déjà, mais il est aussi fondamentalement patriarcal (Beneria et Sen 1981, Eliou 1983). Et cette double dimension doit être intégrée dans la théorie et dans l'action. Sous la poussée des mouvements de femmes du Tiers Monde, de nouveaux projets de développement apparaissent, plus sensibles à la perspective des femmes. Auto-dirigés par les femmes, à la base, ils sont orientés en fonction des besoins spécifiques de celles-ci. Ils s'attachent à redéfinir les modèles de production, mais aussi l'éducation, la santé et le rapport au politique dans une vision alternative où l'autonomisation grandissante des femmes est vue comme inséparable des efforts de développement (AFARD 1982, *Comm.Dev.J.* 1985, Dawn 1987). Ces pratiques constituent l'émergence d'un véritable « auto-développement », pensé et agi du point de vue des femmes et par elles.

Dans les pays industrialisés, l'insertion de femmes dans le développement des régions n'a fait l'objet que d'un petit nombre de recherches. Leurs principales conclusions vont dans le sens de ce qui avait déjà été dévoilé du rapport des femmes au développement international. Traitant surtout de l'Angleterre et du Canada pour le moment, elles nous rappellent qu'ici aussi les femmes et leurs besoins particuliers sont ignorés dans l'élaboration des priorités et des interventions en matière de développement régional et local (McClain 1982, Winckler 1986). Surtout orientées vers l'analyse de la place des femmes, comme force de travail différenciée, dans les processus de développement régional et sur les contrecoups qu'elles y subissent, ces études mettent en relief la nature sexuée du développement dans les sociétés dites « avancées ». Le développement des régions ne se résume pas aux effets des seules politiques. Le modèle de développement qu'ont connu jusqu'ici les régions et les collectivités locales est celui de la rentabilité capitaliste des ressources du territoire. Et dans ce processus, les femmes comme groupe social occupent une place spécifique.

Une des premières constatations des chercheuses britanniques est celle de l'existence de différences majeures, entre les régions anglaises, au plan de l'histoire et de la structure de l'emploi féminin. L'entrée des femmes sur le marché du travail ne se fait pas à un rythme uniforme (Lewis 1984) et les taux d'activité et de chômage connaissent d'importantes variations (Walby 1985). Les structures d'emploi traduisent une division sociale-sexuelle du travail qui est directement reliée au type d'activité économique privilégiée dans les régions : les économies basées sur l'extraction des ressources, par exemple, n'offrent que peu de possibilités de travail salarié aux femmes.

La restructuration économique des régions qui s'opère depuis une vingtaine d'années s'est appuyée par endroits sur la conversion de larges bassins de force de travail féminine au travail salarié. Avec la désagrégation des secteurs traditionnels d'emplois masculins, les femmes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand dans la survie des ménages et des collectivités locales. Un rôle important, certes, mais avec handicap : les nouveaux emplois féminins sont plus souvent déqualifiés, peu protégés, peu rémunérés et précaires (Hudson 1980, Winckler 1986). De plus, la création d'emplois « pour les femmes » ne s'accompagne que très rarement d'un effort d'expansion et d'amélioration des infrastructures nécessaires à l'occupation de ces emplois : crèches et garderies, transport approprié, services et commerces de voisinage, dont le manque est flagrant (Lewis et Foord 1984).

Malgré des préoccupations axées vers le marché du travail et, par là, limitatives⁵, ces auteures montrent comment le développement capitaliste des régions est lié au maintien des inégalités sociales de sexe, comment il utilise la vulnérabilité de la main-d'œuvre féminine et comment, à l'extrême, il renforce ces inégalités. En ce sens, le développement dominant présente une dynamique tout à la fois capitaliste et patriarcale.

Au Canada, les exemples que nous avons pu retracer portent un regard plus holistique (car moins économiste) sur la position des femmes dans le processus de développement des régions. Ils permettent tout d'abord de mieux saisir, dans des situations locales concrètes, les effets du développement périphérique des régions sur la vie des femmes.

Davis (1981) et Connelly et MacDonald (1983) ont examiné les changements socio-économiques survenus au cours de la modernisation de l'industrie locale des pêcheries dans deux villages du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Adoptant une perspective historique couvrant la période 1940-1980, les chercheuses soulignent l'érosion progressive du rôle économique complémentaire traditionnellement joué par les femmes dans la production de subsistance. Pour Davis, la décroissance de la production de subsistance rend ambiguë la valeur sociale désormais conférée par la communauté au statut de mère-épouse-ménagère (en termes de pouvoir, de prestige, d'estime attachée à cette position sociale). On constate une diminution des échanges informels entre les ménages : il s'agit là de la perte d'une dimension sociale et symbolique importante pour les femmes, qui suggère également le relâchement de ce réseau de support collectif dont les femmes constituent les membres les plus actifs⁶. La réorganisation industrielle des pêches autour d'un quai central contribue à créer un nouvel espace public masculin qui n'a pas sa contrepartie féminine.

L'intégration des femmes au nouveau marché du travail ouvert par le « développement » ne s'accompagne pas nécessairement de gains très nets. Les femmes sont exclues des emplois valorisés et bien payés liés à l'expansion des pêches. Elles n'auront accès ni aux crédits ni à la formation (école des pêches) fournis par le Gouvernement. Le développement, pour elles, c'est un emploi à l'usine de traitement du poisson, travail peu rémunéré, irrégulier et en continuité avec leur rôle domestique.

Parmi les effets du développement sur les femmes, on doit aussi compter, par ailleurs, l'élévation du niveau de vie général, l'expérience de l'action syndicale acquise dans les usines, un rôle plus actif (bien que subordonné) des femmes dans la communauté et l'affaiblissement de l'emprise d'une morale religieuse patriarcale. Il n'est pas facile de mettre crûment en balance les bénéfiques et les effets plus négatifs du développement sur les conditions de vie et de travail des femmes sans tomber dans le piège d'un affrontement stérile entre l'idéologie du progrès et la nostalgie d'un passé idéalisé. Mais ce qui frappe le plus, dans cet ensemble, c'est à quel point les conditions du développement sont imposées aux femmes et combien elles limitent leurs potentialités, leurs vies.

À l'opposé, d'autres situations de développement semblent fournir aux femmes de plus grandes possibilités d'autonomie et d'action. MacKenzie (1986, 1987) a étudié les changements entraînés par la récession économique dans la région de West Kootenay, en Colombie-Britannique. L'effritement de la base économique traditionnelle va inciter à l'initiative les collectivités en voie de marginalisation et permettra à d'autres acteurs sociaux de produire, à l'aide de leurs propres moyens et en fonction des intérêts locaux, les conditions de la reconstruction des communautés.

À l'intérieur de ce processus global de restructuration, les femmes sont apparues, dans le cas étudié, comme d'importantes actrices mobilisant à leur façon les ressources accessibles de leur environnement social immédiat afin d'assurer leur survie, celle de leur famille et de leur communauté. Ces femmes se sont organisées à partir de leurs habiletés traditionnelles, acquises de leur expérience du travail domestique, ainsi qu'en requérant le support de leur réseau. Elles ont transformé ces bases en une ressource capable de soutenir la production de biens et services à la fois échangeables et monnayables. De

l'ensemble des stratégies individuelles de survie dégagées par chacune de ces femmes ressort une pratique de développement fondée sur la mise sur pied de petites entreprises en milieu familial et sur l'expansion des réseaux sociaux qui y sont associés.

Bien sûr, le recours à la petite entreprise domestique n'est pas en soi une solution de développement tellement innovatrice. Elle reste cependant un moment privilégié où les femmes peuvent faire l'expérience d'une prise en charge autonome et auto-dirigée. Et ce qu'il est important de retenir ici, c'est que les femmes sont capables d'intervenir, comme force sociale, dans la définition des caractéristiques que prend et que prendra le redéveloppement de leur collectivité.

Le rapport des femmes au développement : perspectives théoriques

Au Canada et dans les autres pays industrialisés, les collectivités locales et régionales sont actuellement frappées par une crise profonde des modèles dominants de développement. La désindustrialisation touche non seulement les régions périphériques du Canada et du Québec, mais aussi certaines régions plus centrales, comme l'est de l'Ontario (Mackenzie et Menzies 1988), ou encore la région de Montréal.

Les diverses politiques étatiques de développement se sont montrées impuissantes à contrer la croissance des inégalités régionales. La restructuration économique et sociale des interventions en matière de développement est actuellement l'objet d'un débat, et aussi un enjeu dans une partie qui se joue déjà. De plus en plus, les stratégies de développement convergent vers une nouvelle centralité du local et du régional. Elles revêtent plusieurs visages et impliquent, il faut le voir, différentes conséquences, selon que l'on mise sur le redéploiement industriel, sur une recapitalisation du local ou sur la mise en œuvre de modèles alternatifs de développement.

Dans pareil contexte, on comprend que la définition de ce qu'il faut entendre par « développement » soit chose ardue, car elle réfère à des choix politiques et éthiques complexes et lourds d'implications pour la société. Cela explique sans doute partiellement pourquoi la plupart des chercheurs et chercheuses du développement ont une nette tendance à éviter la question et à se rabattre, sans trop se mouiller, sur le sens commun.

Comprendre ce dont il est question lorsque l'on parle de développement n'est pas si simple. Le concept s'accompagne d'une pléthore de qualificatifs — local, alternatif, industriel, auto-centré, etc. — et est chargé de puissantes connotations, tels la modernisation, la hausse du niveau de vie, le progrès. On ne peut être « contre » le développement, tout comme on ne peut être contre la vertu, mais en même temps, on ne s'accorde guère sur l'aspect qu'il doit prendre.

Il semble que la plupart des conceptions attachées au terme de développement soient en fait politiques. Politiques au sens où elles dissimulent la justification de priorités et d'un type particulier de développement, liés à certains intérêts de la société, derrière un énoncé à consonance universelle. Les diverses définitions du développement seront donc comprises comme des énoncés politico-idéologiques orientés selon les intérêts des groupes qui les formulent et

les portent. Cela peut servir de clé pour le décodage de certaines affirmations, par exemple : « le développement économique entraîne le bien-être de toutes et de tous ».

Notons ici que le développement est aussi souvent défini par le *secteur d'intervention* : on parlera de développement économique, de développement industriel, ou encore de développement social. Pour ce qui est des deux premiers, la définition dominante trahit clairement les intérêts de classes et, sans doute, de sexe qui tentent de s'y camoufler. On doit cependant noter que la question n'est pas aussi simple : les femmes peuvent aussi faire du développement économique, les groupes écologistes ou populaires régionaux peuvent aussi faire porter leurs actions de développement dans le champ de l'économie, voire de l'industrie (de la dépollution, de la récupération, etc.). Seule la notion de « développement social » semble moins immédiatement investie par un groupe social clairement identifié.

D'autres traiteront du développement à travers son *champ* : développement international, national (plus rarement), régional ou local. Ces adjectifs ne caractérisent pas *a priori* le développement, qui pourra être capitaliste — comme le veulent les campagnes actuelles de promotion de l'*entrepreneurship* — ou plus communautaire, par exemple s'il est fondé sur des organisations coopératives. Ils sont cependant utiles car ils renvoient soit à des niveaux d'analyse des processus de développement, soit à des niveaux d'alliances de classe effectuées sur la base d'une revalorisation du local (c'est là sans doute le sens profond de l'expression *community development*) ou du régional, pour ce qui nous intéresse.

Cette navigation dans le champ sémantique de la notion de développement nous pousse à tenter à présent une première synthèse. D'une façon encore très générale, nous dirons donc que le « développement » se présente comme une valorisation des ressources économiques, sociales, politiques, culturelles, personnelles, territoriales, etc., en fonction des intérêts objectifs d'un groupe social donné et suivant des finalités qui vont de la simple amélioration des conditions d'existence du groupe au changement social véritable.

Il s'agit là d'une définition *sociologique* faisant appel aux groupes sociaux et à leurs intérêts particuliers. En ce sens, le développement reçoit sa spécification et sa concrétisation des intérêts du groupe social concerné. On pourra ainsi parler d'un développement capitaliste, d'un développement de type socialiste, écologiste... ou même féministe. Par « valorisation » des ressources, il faut entendre non pas rentabilisation ou exploitation, mais tout simplement : faire valoir, rendre plus actif et efficace, mettre en jeu les ressources pertinentes. Malgré sa généralité et son imprécision relative, cette définition a l'avantage de lier les conceptions et actions de développement aux groupes sociaux qui les produisent et de faire entrevoir la multiplicité des discours, pratiques et stratégies de développement.

La réalité du processus de développement est celle de l'affrontement des groupes sociaux pour le contrôle des modalités et des finalités de l'utilisation des ressources collectives. Car il n'est pas vrai que la satisfaction des intérêts dominants de notre société soit la meilleure façon de satisfaire les intérêts du plus grand nombre : la conjoncture de développement actuel des régions le démontre à l'envi. Notre définition rend aussi le développement indissociable d'une

démarche dans laquelle chaque groupe social tente non seulement d'améliorer ses conditions objectives d'existence, mais vise également, du moins pour ceux et celles qui y ont intérêt, le changement social.

De cet exposé et des premières sections de ce texte, il est possible de retirer une leçon. À peu près tous les groupes sociaux produisent des discours et des pratiques de développement : les diverses fractions capitalistes, les groupes communautaires, populaires, écologistes, etc. En développement international, des femmes et des mouvements de femmes du Tiers Monde produisent également un discours critique et mettent en œuvre des pratiques d'auto-contrôle visant un développement « par et pour les femmes ».

Dans la suite logique de ces considérations, il nous est apparu pertinent de formuler l'hypothèse suivante : dans le rapport entre les femmes et le développement régional, loin d'être de simples spectatrices subissant le modèle dominant (capitaliste et patriarcal) de développement, les femmes comme groupe social créent et produisent des actions et discours positifs sur le développement, sur un développement *autre*, centré sur leurs besoins objectifs, moins axé sur l'économie et plus près des ramifications du tissu social, des réseaux et du communautaire. Reprenant à notre compte un concept formulé par des spécialistes du développement régional (Bergeron 1986, Sachs 1983), nous appellerons ces actions et discours des pratiques « d'auto-développement ».

Certaines des recherches effectuées nous permettent d'entrevoir ce que pourrait être ce discours (Mackenzie 1986, 1987, Mackenzie et Menzies 1988), mais il s'agit là principalement de la réunion de stratégies *individuelles*. À la suite de Wismer (1988), nous croyons qu'il est nécessaire de faire ressortir le rôle du mouvement des femmes dans la constitution *collective* d'un modèle alternatif et viable de développement. Selon nous, cela passe par l'étude des pratiques concrètes des groupes de femmes au niveau local et régional. Ces groupes nous semblent jouer un rôle de premier plan dans l'expérimentation sociale d'un développement local et régional « par et pour les femmes », qui est aussi porteur d'un changement qualitatif pour les collectivités locales et régionales.

Aux fins de notre recherche, nous avons identifié comme « pratiques d'auto-développement » toute action menée par un groupe de femmes⁷ visant l'amélioration ou la transformation positive des conditions de vie des femmes, notamment à travers : la création de groupes d'entraide, d'organisations, de regroupements, de coalitions de femmes, la mise sur pied et l'offre de services pour les femmes; les activités dirigées vers l'accroissement des capacités d'auto-détermination des femmes (formation, éducation, etc.); l'extension et l'activation des réseaux locaux et régionaux. Il s'agit ici d'un développement d'abord social dont les caractéristiques seront précisées plus avant dans une recherche empirique portant sur la production de pratiques d'auto-développement par les groupes de femmes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Orientations et questions de recherche

Notre recherche répond d'abord à des impératifs *politiques* : en précisant les caractères de la contribution des groupes de femmes au développement des collectivités, nous espérons fournir aux intervenantes et représentantes de ces groupes des arguments quant à leur reconnaissance comme force de dévelop-

pement dans la région concernée et au soutien de leurs initiatives. Ceci est particulièrement important dans une conjoncture où la décentralisation et la remise aux « agents du milieu », par les sommets socio-économiques, des mécanismes de détermination des priorités en matière de développement régional ramène les enjeux au niveau local/régional et permet l'établissement de nouveaux rapports de force. Ces préoccupations nous semblent cohérentes avec l'éthique de la recherche féministe qui veut aider les femmes à s'approprier collectivement les moyens d'orienter le changement social selon leurs propres intérêts. Dans cette optique, cette recherche en est une *sur, avec et pour* les femmes.

De plus, notre projet de recherche comporte trois objectifs de nature *scientifique* :

1. Décrire les pratiques d'auto-développement portées par les groupes de femmes et dégager ce qui caractérise ce développement comme « autre » et/ou innovateur;
2. Dégager les conditions nécessaires à la viabilité de ce développement, en particulier dans ses dimensions organisationnelles et politiques;
3. Évaluer l'apport des pratiques d'auto-développement des groupes de femmes au bien-être des collectivités locales/régionales.

Comment atteindre ces objectifs ? Cela peut se faire autour de quelques interrogations fondamentales qui, en partie, émanent de nos préoccupations théoriques et, pour une autre part, ressortent des premières données empiriques que nous avons colligées. L'activité quotidienne des groupes nous semble susceptible de se révéler instructive sur ce qui compose la réalité des pratiques d'auto-développement des femmes. Ainsi, de façon très concrète, nous nous demanderons ce que font les groupes de femmes, comment et pourquoi, comment les groupes s'assurent des ressources nécessaires à leur existence et à leurs actions et quelles conséquences ont ces dernières sur la collectivité locale et régionale dans laquelle les groupes de femmes sont insérés.

La première de nos questions de recherche touche les *aspects organisationnels* de l'action des groupes. Il est surprenant de constater combien ils ont peu retenu l'attention. Trop souvent, on se contente des *outputs* des groupes, sans remarquer que les *moyens* font partie intégrante de l'activité des actrices. Une courte discussion avec elles amène vite des réflexions sur les difficultés financières, sur l'horaire surchargé, sur les risques de *burn-out*, etc., tous aspects qui démontrent l'importance, pour les militantes, des dimensions organisationnelles.

Les groupes de femmes mettent sur pied des organismes qui sont aussi un lieu d'expression des femmes, une occasion pour elles de se rencontrer, de partager leurs expériences et leurs analyses, de développer une solidarité, bref : de se constituer comme un groupe réel et ainsi dépasser le rang de simple catégorie sociale. Ces organisations offrent du même coup la possibilité de trouver des formes collectives de solution à des problèmes eux aussi collectifs. Qui plus est, le mode de structuration interne de ces groupes est très souvent original en ce qu'il tente de ne pas se retrouver dans les impasses des organisations hiérarchiques et autoritaires. Le plus connu et sans doute le plus novateur de ces types de fonctionnement est probablement celui de « collective »,

dont un des buts est une articulation plus étroite et plus harmonieuse de ce qui est propre à la personne et de ce qui relève du groupe, sans que les participantes aient à abandonner leur autonomie et leurs particularités.

De tels efforts organisationnels montrent que, là comme ailleurs, le moyen fait partie de la solution. Ici, cela pourrait s'appeler la constitution d'un réseau de femmes et l'organisation d'une communauté. En s'intéressant à l'aspect organisationnel, on ne se contente donc pas de dessiner un organigramme : on met à jour la charpente réelle de la production de l'action sociale.

Mais, aussi importante soit-elle, la formation d'un groupe ne saurait être le seul objet de notre questionnement. Nous considérons en effet le mouvement des femmes non sous son seul angle expressif, mais sous celui de son impact sur le développement des femmes, par et pour elles. Nous ne pouvons donc négliger de considérer les *actions publiques* menées par les groupes, ce qui nous semble suffisamment important pour en faire notre deuxième question de recherche.

Ce n'est pas la même chose en effet que de faire antichambre pour rencontrer un personnage politique et monter une campagne de presse. Demander à l'État d'offrir des services de garderie ne présente pas les mêmes difficultés que d'organiser soi-même ce service, et n'aura pas les mêmes conséquences. Il ne s'agit pas ici de déterminer si telle action est meilleure qu'une autre, mais simplement de relever que le type d'action menée est révélateur non seulement de l'idéologie du groupe, mais aussi de l'impact qu'ont, sur lui, la conjoncture et le contexte.

Les actions du groupe peuvent être envisagées à un second niveau qui nous semble tout aussi important : celui du champ d'intervention des groupes. L'intérêt de cette question est suffisamment évident pour qu'on n'ait pas besoin de la justifier longuement. Si l'existence de groupes peut être considérée en elle-même comme un impact du mouvement des femmes sur la région, il est clair que le rapport des pratiques d'auto-développement au développement sera d'abord perceptible dans les actions menées par le groupe pour influencer son extérieur. Il faut donc se demander ce que sont les projets des groupes, en quoi consistent leurs activités, leurs réalisations, les services qu'ils offrent, etc. De ces actions se dégagent les priorités et les enjeux du développement en fonction des besoins et des aspirations des femmes.

La troisième question de recherche découle logiquement des deux précédentes : après avoir considéré ce que fait le groupe et comment il le fait, on doit se demander pourquoi il le fait. Les groupes sociaux ne se bornent pas à répondre aux stimuli : l'action sociale n'est pas explicable par le seul jeu des contraintes subies. On doit donc s'interroger sur les *motivations* qui président à l'action. En plus de révéler l'idéologie portée par le groupe, cela permet d'analyser les stratégies qu'il développe pour avoir prise sur son environnement. Il devrait en effet être évident que ces interventions seront orientées par la façon dont les groupes interprètent la réalité. Cette « définition de la situation » aura donc un impact certain sur les antécédents et les conséquences des pratiques d'auto-développement des groupes de femmes de la région. Cela permettra aussi d'évaluer le poids relatif des diverses contraintes vécues par le groupe, ce qui, par exemple, permet de connaître ses priorités.

Compte tenu de l'importance que nous avons accordée au développement des collectivités locales/régionales, il est clair que l'*ancrage du groupe* doit

constituer une question de recherche. Elle peut se poser de plusieurs façons. D'une part, le mouvement des femmes a d'abord porté ses enjeux à l'échelle nationale : c'est à ce niveau que se trouvent ses principales organisations. Il est donc essentiel, lorsqu'on s'intéresse à des groupes locaux, de connaître leurs liens avec les organisations de plus vaste envergure. Font-ils partie de regroupements nationaux ? Quel type d'appui leur donnent ces organisations ? Quelle circulation des personnes, des idées, des ressources, des enjeux peut-on déceler entre les paliers ?

D'autre part, la question de l'ancrage au niveau régional est évidemment capitale : les groupes que nous étudions étant, le plus souvent, relativement isolés dans leur communauté locale, ils ont un pressant besoin de se sentir épaulés. Les contacts entre groupes de femmes à l'échelle de la région comptent donc pour beaucoup dans les appuis qu'ils mobilisent. Existe-t-il un réseau des groupes ? Quel type d'enjeux y débat-on ? Quelle organisation du pouvoir peut-on y détecter ? Quelles solidarités ? Existe-t-il un niveau proprement régional d'organisation, ou n'est-il que la somme des groupes locaux ?

Enfin, la question du rapport des groupes à la communauté locale sollicite notre attention, car les groupes ne sont pas fermés sur eux-mêmes, et ne peuvent pas l'être. Pour se constituer et se reproduire, ils entretiennent évidemment des liens avec le milieu social environnant, que ce soit pour le solliciter, faire pression sur lui ou, tout simplement, parce que le service offert est disponible aux non-membres du groupe (c'est le cas, par exemple, d'une garderie). Il apparaît donc que les actions des groupes de femmes permettent à la communauté locale de développer son tissu social, de renforcer son armature interne, d'établir de nouveaux lieux de convergence et de nouveaux circuits de communication.

Bref, l'étude de l'ancrage du groupe est l'occasion non seulement de considérer les diverses façons de mobiliser des ressources, mais nous permet aussi d'entrevoir comment s'établissent de nouveaux rapports d'alliance aptes à supporter les actions des groupes de femmes au sein des collectivités.

L'étude des *conséquences* des actions des groupes est particulièrement importante. Cela est assez évident lorsqu'on parle de développement. Ajoutons qu'il faut considérer les conséquences des actions non seulement sur les femmes, mais aussi sur l'ensemble de la communauté locale.

Comme nous l'avons vu plus haut, les effets du développement reconduisent les inégalités sociales de sexe. Il est donc légitime de se demander si les pratiques d'auto-développement des groupes de femmes arrivent à faire contrepoids aux tendances issues des modèles dominants ou à s'y opposer. Cela peut se faire de plusieurs façons, mais il nous semble que la dimension *politique* de ces efforts des groupes de femmes justifie qu'on s'y intéresse plus longuement. Cela signifie en particulier qu'il faut se demander si les actions des groupes contribuent à l'autonomisation des femmes ou à la reconduction de leur subordination, ce qui n'est pas si simple.

Notons qu'en plus d'améliorer la situation des femmes, la recherche d'une plus grande autonomie sera favorable aux collectivités locales et régionales, car elle réduira les rigidités de l'organisation sociale. Cette autonomie donne aux femmes plus de latitude dans l'usage de leurs potentialités et de leurs compétences, ce qui rend la collectivité plus apte à faire face aux exigences d'une lutte contre la périphérisation de la région.

Conclusion

La période actuelle en est une de restructuration du développement local et régional des collectivités. Effet de vacuum ou effet de résistance à la périphérisation, il semble que la dynamique du développement devra reposer de plus en plus sur l'initiative de la communauté locale/régionale et de moins en moins sur la grande entreprise ou sur un État qui se désengage de la définition des priorités du développement, du moins au Québec.

Le renforcement des inégalités régionales, ainsi que la reconduction, dans le développement des régions, des inégalités sociales et de sexe nous force à nous questionner, d'ailleurs, sur la capacité du modèle dominant de développement et de ses principaux acteurs — l'entreprise et l'État — à assurer le « bien-être des collectivités ». L'actuel retour politique au développement « par la base », déjà visible au Québec dans le soutien aux sommets socio-économiques de concertation en région, impose et permet tout à la fois aux acteurs locaux et régionaux d'intervenir avec plus de poids dans les questions de développement.

À notre avis, ce contexte rend encore plus nécessaire la connaissance, par les femmes, des enjeux que peuvent constituer pour elles les priorités du développement local/régional ainsi que de leurs potentialités d'action à ce niveau. Non seulement les femmes doivent-elles produire une réflexion critique sur l'impact qu'ont, sur leurs conditions de vie et de travail, les décisions de développement, mais elles doivent travailler à en redéfinir les enjeux en fonction de leurs propres intérêts et de leurs aspirations.

Les pratiques d'auto-développement des groupes de femmes dans le champ du développement social des collectivités indiquent déjà certaines de ces priorités. L'ouverture de maisons d'accueil pour femmes victimes de violence sexuelle ou conjugale, l'implantation de services de garde en milieu scolaire dans des communautés locales, la création de centres de femmes à vocation polyvalente constituent autant de réponses à l'inaction de l'État et des autres acteurs sociaux face à des besoins durement ressentis par les femmes (Masson, Tremblay et Tremblay 1988).

Les groupes de femmes en région participent à une redéfinition de ce que sont les besoins en développement des femmes. Leurs discours et pratiques nous orientent vers un développement auto-dirigé, reposant sur des solidarités féminines et communautaires, et impliquant la constitution de nouveaux rapports d'alliance au sein des communautés locales.

L'intégration de la question des femmes à la problématique du développement régional provoque l'élargissement et la diversification de ce champ. Elle permet d'en déborder la logique purement économique. D'autre part, l'introduction d'une problématique développementale dans la compréhension des groupes de femmes permet selon nous de prendre la pleine mesure de l'action et de l'impact qu'ont ces groupes sur les collectivités locales et régionales dans lesquels ils s'insèrent. Les volontés de changement qui se font jour dans les sociétés locales ne peuvent que gagner à cette percée de la pensée féministe.

*Dominique Masson, Marielle Tremblay
et Pierre-André Tremblay
Groupe de recherche et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi*

Notes

1. Cet article est une version révisée d'une communication présentée au colloque de l'Institut canadien de recherche sur les femmes (Québec, 11-13 novembre 1988). Nous tenons à remercier les participantes à cette session, ainsi que trois évaluateurs anonymes, pour leurs commentaires. La recherche qui a permis ces réflexions a été entreprise grâce à l'aide des programmes FAIR-Départemental et FAIR-Institutionnel de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les noms des auteures apparaissent en ordre alphabétique. L'équipe est membre du Groupe de recherche et d'intervention régionales de l'UQAC.
2. À titre indicatif, qu'il suffise de mentionner que la bibliographie de 1985 de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional ne recense parmi ses 4 300 références aucun titre traitant directement du rapport des femmes au développement régional.
3. À ce propos, on pourra consulter le numéro spécial sur les femmes d'*Economic Development & Law Report*, 15,6-16,1 (été 1986) ainsi que le numéro spécial « Feminist approaches to economic development » de *Women's Éducation des Femmes*, 6,4 (automne 1988).
4. La date charnière de l'apparition des écrits sur les femmes et le développement international est celle de la publication du livre d'Esther Boserup, en 1970, *Women's Role in Economic Development*. Pour un survol d'ensemble, on pourra consulter avec profit la revue que fait Joan McFarland (1988) des grands courants qui ont marqué ce champ.
5. On trouvera une critique de ce type d'approche dans Bowlby, Foord et McDowell (1986). Par ailleurs, ces travaux fournissent un exemple éloquent de la possibilité de traiter des femmes dans le développement régional à partir des indicateurs économiques traditionnels, montrant par là que ce n'est pas tant l'usage de l'outil économique qui entraîne l'invisibilisation des femmes mais bien la présence de biais sexistes dans la recherche.
6. À propos de l'importance de l'échange informel dans la survie des ménages et du rôle qu'y jouent les femmes, nous recommandons la lecture de la thèse d'Andrée Roberge (1984), *L'économie informelle : échange de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*.
7. Nous empruntons ici la définition de « groupes de femmes » à Françoise-Romaine Ouellette (1986 : 8) : « Par groupes de femmes, nous entendons ici les groupes composés exclusivement ou majoritairement de femmes et engagés dans des pratiques liées spécifiquement à la question des femmes, à l'exclusion des comités de femmes d'organisations mixtes (ex. : syndicats, groupes populaires) et de ceux mis sur pied par des directions d'organismes publics ou parapublics (ex. : municipalités, universités). »

Références

AFARD

- 1982 « Another development with women », *Development Dialogue*, numéro spécial, 1-2.

BENERIA, Lourdes et Gita Sen

- 1981 « Accumulation, reproduction and women's role in economic development », *Signs*, 7,2 : 279-298.

BERGERON, Gilles

- 1986 *La contribution du sommet sur le développement et l'économie de la région 02 à la mise en place d'un processus d'auto-développement régional*. Chicoutimi, UQAC/GRIR, « Document de travail », n° 6.

BOSERUP, Esther

- 1970 *Women's Role in Economic Development*, Londres, Allen & Unwin.

BOWLBY, Sophie, Jo Foord et Linda McDowell

1986 « The place of gender in locality studies », *Area*, 18,4 : 327-331.

COLLOQUE BOIS-FRANCS

1987 *Fais-moi signe... de changement; actes du colloque provincial sur le développement communautaire*. Victoriaville, Corporation de développement communautaire des Bois-Francis.

COMMUNITY DEVELOPMENT JOURNAL

1985 « Women, Poverty and Community Development in Third World », numéro spécial, 20, 3.

CONNELLY, Patricia et Martha MacDonald

1983 « Women's work : domestic and wage labour in a Nova Scotia community », *Studies in Political Economy*, 10 : 45-72.

DALLAIRE, Louise

1985 *Portrait socio-économique des femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.

DAVIS, Nanciellen

1981 « Women's work and worth in an Acadian maritime village », in N. Black et A. B. Cottrel (éds), *Women and World Change-Equity Issues in Development*. Beverly Hills, Sage : 97-118.

DAWN, Sen Gita et Caren Grown

1987 *Development, Crises and Alternative Visions : Third World Women's Perspectives*. New York, Monthly Review Press.

ECONOMIC DEVELOPMENT AND LAW CENTER REPORT

1986 « Issue on Women », numéro spécial, 15,6-16,1, été.

ELIOU, Marie, éd.

1983 *Femmes et développement ou les métamorphoses d'un développement au masculin*. Le Tilburg, Pays-Bas, E.A.D.I., Secrétariat exécutif.

FALL, Khadiyatoulah et Juan-Luis Klein

1983 *L'enjeu régional : de la dépendance au développement auto-centré*. Chicoutimi, UQAC/GRIR, « Notes de recherche », vol. 2, n° 4.

FREEMAN, Jo

1975 *The Politics of Women's Liberation*. New York, Longman.

1979 « Resource mobilization and strategy : a model for analyzing social movement organizations actions », in M.N. Zald et J.D. McCarthy, éds, *The Dynamics of Social Movements*. Cambridge, Mass., Winthrop.

FRIEDMANN, John

1985 « Auto-développement ou auto-dépendance ? » in M. Boisvert et P. Hamel, éds, *Redéploiement industriel et planification régionale*. Montréal, U. de Montréal, Fac. d'Aménagement : 289-300.

HUDSON, Ray

1980 « Regional development policies and female employment », *Area*, 12,3 : 229-234.

INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

1985 *Bibliographie sur le développement régional*. Moncton, ICRDR.

LEWIS, Jane

1984 « The role of female employment in the industrial restructuring and regional development of the United Kingdom », *Antipode*, 16,3 : 47-59.

LEWIS, Jane et Jo Foord

1984 « New towns and new gender relations in old industrial regions : women's employment in Peterlee and East Kilbride », *Built Environment*, 10,1 : 42-52.

MACKENZIE, Suzanne

1986 « Women's response to economic restructuring : changing gender, changing space », in P. Hamilton et M. Barrett, édés, *The Politics of Diversity : Feminism, Marxism and Nationalism*. Londres, Verso Books.

1987 « Neglected spaces in peripheral places : Home workers and the creation of a new economic center », *Cahiers de géographie du Québec*, 31, 83 : 247-260.

MACKENZIE, Suzanne et Heather Menzies

1988 « Transforming communities, transforming economy : issues and strategies in the politics of restructuring », communication présentée à la session « Women's experience of community », Canadian Urban and Housing Conference, Winnipeg, février.

MASSON, Dominique, Marielle Tremblay et Pierre-André Tremblay

1988 « Femmes et développement régional : éléments d'une problématique et intuitions de recherche », communication présentée au colloque « Les mouvements sociaux dans le développement local », Université du Québec à Chicoutimi, 22-23 septembre.

McFARLAND, Joan

1988 « Review essay — the construction of women and development theory », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 25, 2 : 299-308.

McCLAIN, Janet

1982 « Economic realities and women : the structural implications of relating community planning to women's current economic position », in Wellar Barry, éd., *Actes du Congrès national de l'Institut canadien des urbanistes 1982*. Ottawa, Institut canadien des urbanistes : 318-314.

QUELLETTE, Françoise-Romaine

1986 *Les groupes de femmes du Québec en 1985 : champs d'intervention, structures et moyens d'action*. Québec, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.

ROBERGE, Andrée

1984 *L'économie informelle : échanges de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*. Thèse Ph.D. (anthropologie), Université Laval.

ROGERS, Barbara

1980 *The Domestication of Women : Discrimination in Developing Societies*. New York, St-Martin's Press.

ROSS, David et Peter Usher

1986 *From the Roots Up : Economic Development as if Community Mattered*. Toronto, Lorimer.

SACHS, Ignacy

1983 « Le potentiel de développement endogène », *Économie et Sociétés*, 17,2 : 405-426.

TINKER, Irene, éd.

1976 *Women and World Development*. Washington, Overseas Development Council.

WALBY, Sylvia

1985 « Spatial and historical variations in women's unemployment and employment », in L. Murgatroyd *et al.*, *Localities, Class and Gender*. Londres, Pion : 161-176.

WINCKLER, Victoria

1986 « Women and local economic development », *Town Planning Review*, 57 : 303-318.

WISMER, Susan

1988 « Creating sustainable communities in Canada : the role and importance of the women's movement », communication présentée à la session « Women's experience of community », Canadian Urban and Housing Studies Conference, Winnipeg, février.

WOMEN'S ÉDUCATION DES FEMMES

1988 « Feminist Approaches to Economic Development », 6,4, automne.